



Le nouveau Petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 11 octobre 2024 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Approbation du dernier procès-verbal : à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach :
Le conseil prend acte du rapport.

3. Contrat de fourniture d'électricité VIALIS – Salle polyvalente:

Le conseil accepte l'offre de fourniture d'électricité pour une durée d'un an – à un tarif avantageux.

4. Ancienne Maison « Fuchs Marie » :

- Désamiantage : le diagnostic (obligatoire) avant démolition a révélé la présence d'amiante dans le revêtement de sol de type lino. Il y a lieu de réaliser une procédure de désamiantage. Le conseil choisit le prestataire Désamiantec de Colmar, le moins disant, pour un montant total de 7 500 € HT soit 9 000 € TTC.
- Démolition : le conseil choisit l'entreprise EFD de Wattwiller, le moins disant, pour un montant total de 21 485 € HT soit 25 782 € TTC.

5. Avant-projet parking Centre Village :

Un parking tout public verra le jour en lieu et place de l'ancienne maison « Fuchs Marie ». Il sera destiné à l'école, à la mairie, à l'épicerie et à l'église. Il permettra de désengorger la route départementale et d'augmenter les places de stationnements centre village.

Un avant-projet avec esquisse de plan et chiffrages estimatif – réalisés par le bureau d'études Cocyclique – est présenté à l'assemblée. Le conseil valide le projet estimé à 65 000 € HT soit 78 000 € TTC. Un appel d'offres sera lancé le moment venu.

6. Divers :

Sécurisation des rues du village : il est nécessaire de réaliser une étude de sécurité, qui permettra, sur la base d'un diagnostic bien étayé, de proposer et d'estimer les aménagements les plus adaptés. Cette étude permettra également de déclencher le processus lié aux autorisations administratives de la CEA et de pouvoir bénéficier de subventions. Elle portera sur les deux axes principaux du village.

- La vente de bois issus de notre forêt communale a rapporté la somme de 34 633 € net.
- Il sera procédé à l'acquisition d'un conteneur maritime « open side » en vue d'y entreposer les « anciennes » tables de la salle polyvalente.
- Les sapeurs-pompiers rappellent qu'il est interdit de stationner à proximité d'un poteau d'incendie, même s'il n'y a pas de signalisation spécifique, cette interdiction s'applique par défaut. Des manquements à cette interdiction ont été constatés à plusieurs endroits du village !

Quelques dates à retenir !

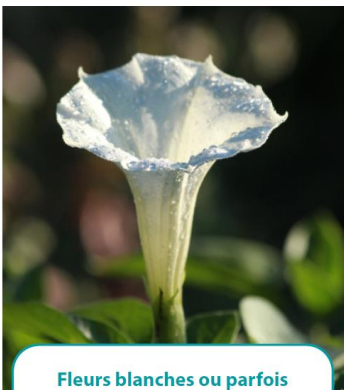
- Jeudi 31 octobre : fermeture de la mairie
- Cérémonie du 11 novembre à 17h : avec la participation des élèves du CM1/CM2
- 15 décembre : Fête de Noël, avec le traditionnel marché, le concours de décoration, la buvette-restauration. Le thème de cette année sera « l'Etoile de Noël ».



DATURA STRAMOINE : ATTENTION

Plante invasive hautement toxique (consommation, toucher, inhalation)

Fleur



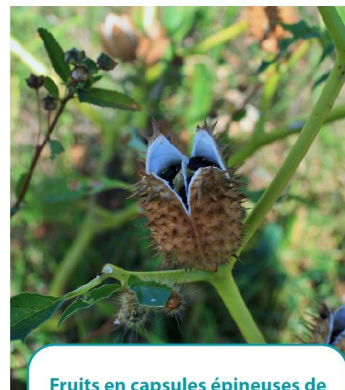
Fleurs blanches ou parfois violettes, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long.

Feuille



Feuilles irrégulièrement dentées avec un long pétiole dégageant une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

Fruit



Fruits en capsules épineuses de la taille d'une noix.

Source : Fiche- espèce FREDON Grand Est

Vous pensez avoir identifié du DATURA ?

- 1) Même en cas de doute : **NE PAS TOUCHER – NE PAS BRÛLER**
- 2) **Contactez les Brigades Vertes : 03 89 74 84 04**